



**Cécile et Jacques
nous ne vous oublions pas !**

#FREECÉCIKÖHLER

#FREEJACQUESPARIS

CPPAP N° 1025 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,40 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°275
Déposé le 26 juin 2025,
à distribuer avant le 28 juin 2025.

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE

**JUIN 2025
N°275**

Au sommaire

- ÉDITORIAL (P1)
- HISTOIRE (P2)
- L'UD EN ACTION (P3)
- INFO (P4)
- NOTRE RÉSO (P5)
- NOS SYNDICATS (P6)
- NOTRE UD (P7)
- INFO UD, CALENDRIER
DES STAGES, UL ET AFOC,
CLIN D'ŒIL DU PATOCHE (P8)

CITATION DU MOIS

**"S'IL EST BESOIN,
RENVERSONS LA
MARMITE, MAIS DE
NOS MAUX HÂTONS
LA GUÉRISON."**



Charles
D'AVRAY
(1878/ 1960)
poète et
chansonnier



Agir pour ne plus subir !

On ne discute pas avec des brutes et des truands ! Ceux qui nous gouvernent nous spolient quotidiennement avec l'arrogance des parvenus : ils pillent notre Sécurité Sociale, la vieille dame de 80 ans cette année, créée en octobre 1945 alors même que la France était en ruine. Ils détruisent méthodiquement nos services publics, nos droits collectifs, nos libertés.

Ils expliquent qu'il n'y pas plus de pognon en France en omettant de parler des records de profits et de dividendes pour les grosses fortunes et les actionnaires. Ils stigmatisent les privés d'emploi, les retraités, les fonctionnaires, les travailleurs immigrés. Diviser, disloquer, détruire est leur programme au quotidien tout en versant ensuite des larmes de crocodiles quand les drames sociaux explosent ou quand un « fait divers » révèle la profonde souffrance qui s'installe dans le pays et le nombre croissant de personnes, dont de nombreux jeunes, qui vont mal.

Faire ce constat est indispensable mais n'est pas suffisant. Dénoncer, protester, faire des communiqués ou des motions ne suffira pas à bloquer la terrible régression sociale, environnementale et démocratique que nous subissons et qui nous amène droit dans les tentacules du fascisme, de l'obscurantisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie.

Qu'attendons-nous pour réagir collectivement ? Sortir du conclave de Bayrou sur les retraites, vaste opération d'enfumage, était un préalable mais si ce n'est pas pour offrir une perspective de résistance et de riposte sur le terrain social, cela constitue au mieux une opération de communication et au pire une manœuvre de diversion pour masquer impuissance ou absence de volonté.

Plus que jamais, il faut agir par la grève généralisée et illimitée, l'action déterminée pour reprendre enfin notre destin en main, comme l'ont fait les travailleuses et travailleurs en 1936 pour arracher les congés payés. On pourra ainsi, dans le brouillard politique et syndical actuel, retrouver un coin de ciel bleu porteur de nouveaux jours heureux.

Vive la vie, vive la pensée libre, vive la Sociale ! Vive la CGT Force-Ouvrière !

**23 juin 2025
Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général**

À l'aube de la Sécurité sociale...

Cette année, la Sécurité sociale fête ses 80 ans. Créée en 1945 après la Seconde Guerre mondiale, elle est l'héritière d'une longue évolution de l'assistance sociale en France, marquée par différentes logiques et acteurs.

Dès le Moyen Âge, l'aide aux plus démunis repose sur des œuvres charitables portées par l'Église et les hospices, ainsi que sur une prise en charge communale sous l'autorité des notables. Avec la dérégulation féodale aux XIV^e et XV^e siècles, l'afflux de populations pauvres vers les villes entraîne une montée des risques d'épidémies et de troubles sociaux. Face à ces défis, les municipalités mettent en place des politiques d'assistance plus structurées dès le XVI^e siècle, avec la création de bureaux d'aide et des budgets dédiés, comme l'Aumônerie générale à Paris.



Au XVIII^e siècle, le travail reste dominé par les traditions corporatistes, malgré une progression du salariat. La « révolution libérale » qui suit met en avant la liberté économique et la valeur du travail, tout en révélant l'ampleur croissante de la misère. La Révolution française introduit en 1790 l'idée d'un droit aux secours publics pour les inaptes au travail, mais les libéraux continuent de voir dans l'emploi la principale solution contre la pauvreté. L'ambivalence entre un État social garant de l'aide publique et un État libéral minimal empêche dès lors l'instauration d'une politique nationale d'assistance, laissant cette responsabilité aux communes.

Au XIX^e siècle, l'industrialisation transforme la question sociale en mettant en lumière la précarité des ouvriers face aux maladies, aux accidents et à l'arrêt d'activité. Pourtant, l'État ne s'implique véritablement qu'à partir des années 1880-1890, laissant jusqu'alors l'aide aux œuvres charitables et aux initiatives privées, comme la prévoyance individuelle, les sociétés de secours mutuels ou encore les protections patronales. Face à l'ampleur du paupérisme, les républicains sociaux finissent par reconnaître la nécessité d'une intervention publique. La notion de « risque », d'abord associée aux accidents du travail, s'élargit à l'ensemble des incertitudes pesant sur les ouvriers, ouvrant la voie à des dispositifs mutualisés.

Une série de lois d'assistance sont adoptées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, couvrant notamment les enfants abandonnés, les vieillards et les familles nombreuses. La loi de 1898 marque un tournant en instaurant la responsabilité des employeurs face aux accidents du travail. Les premières assurances sociales émergent en 1928-1930, prenant en charge la maladie, la maternité, la vieillesse, l'invalidité et le décès pour les salariés sous un certain seuil de revenus. Financées par des cotisations ouvrières et patronales, elles restent néanmoins fragmentées et leur gestion, répartie entre plusieurs caisses, demeure complexe.

En 1945, la Sécurité sociale est créée pour unifier la protection sociale sous une caisse nationale unique. Les caisses primaires gèrent les prestations maladie, maternité et accidents du travail, tandis que les caisses régionales sont chargées de l'action sanitaire et sociale ainsi que des retraites. Bien que la caisse nationale soit un établissement public, ces caisses conservent un statut de droit privé et sont administrées par "les intéressés", c'est-à-dire des représentants élus d'organisations syndicales. Cette réforme marque un tournant décisif en instaurant un système de solidarité structuré, posant les bases de la protection sociale moderne en France.

Publié le 10 mai 2025 / L'InFO militante

Article 1 de l'ordonnance du 4 octobre 1945

Il est institué une organisation de la sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptible de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent.

*De chacun selon ses moyens,
à chacun selon ses besoins*

Mobilisation du 5 juin pour l'abrogation de la réforme des retraites

Manifestation interprofessionnelle intersyndicale Départementale FO-CGT-FSU-Union Pirate.



Rennes



L'intersyndicale des retraités



Saint-Malo



La manifestation contre la réforme des retraites a mobilisé une cinquantaine de personnes. | OUEST-FRANCE

Plusieurs syndicats étaient présents

Plusieurs syndicats et organisations (CGT, FO, FSU, le Mouvement de la paix...) étaient présents pour demander « le maintien de l'abattement fiscal de 10 %, la revalorisation des pensions selon le salaire moyen, l'augmentation des pensions de 10 % et de 300 € pour les petites pensions ».

Extrait Ouest France le 05/06/2025



À Fougères, ils restent mobilisés pour le retour de la retraite à 60 ans



Manifestations pour le retour de la retraite à 60 ans, jeudi 5 juin 2025, à Fougères. | OUEST-FRANCE

Extrait Ouest France le 05/06/2025

Rassemblement jeudi 12 juin en hommage à l'AED assassinée dans un collège.



À la violence sociale, opposons la **FORCE** syndicale !

"Prenez les choses en main" : retraites, salaires... À Rennes, les syndicats appellent à manifester jeudi

En intersyndicale, FO, CGT, FSU et Union Pirate appellent à se mobiliser jeudi 5 juin 2025 dans toute l'Ille-et-Vilaine pour les retraites, les salaires et les emplois.



De gauche à droite : Marie-Line Renault, Dominique Besson-Milord, toutes deux de la CGT 35 ; Fabrice Lerestif, secrétaire général de FO 35 ; Jean-Marc Llavori, de FSU ; Mathieu Cocq et Devrig Guiho, également de la CGT. © Brian Le Goff / actu Rennes

.../ « La question de l'unité est primordiale »

« Et on ne peut rien faire tout seul. La question de l'unité est primordiale », abonde Fabrice Lerestif, secrétaire de Force Ouvrière 35. « On est modeste et humble, mais ce que l'on sait, c'est quand on est séparé que prospèrent les idées réactionnaires et la régression démocratique. »

Sur le dialogue social, le gouvernement est composée de brutes et de truands. Des brutes parce qu'il prend des mesures autoritaires et attaque sans cesse nos militants. Et truands, car il ment en permanence sur les chiffres.

Fabrice Lerestif
Secrétaire général FO 35

Pour lui, le conclave sur les retraites est une « opération dupe ». « La Cour des comptes évoque 77 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales sur les salaires pour les patrons. Alors, forcément, si on pille la Sécurité sociale de ses ressources, il n'est pas étonnant que les caisses soient vides pour les retraites ensuite. Dans les scénarios les plus catastrophiques, il manquerait 10 milliards dans le budget des retraites. »

Le syndicaliste évoque aussi l'évasion fiscale comme levier pour rééquilibrer les comptes : « C'est 100 milliards et encore une fois la Cour des comptes dit que l'on ne peut pas tout récupérer certes, mais au moins la moitié. Alors, qu'est-ce que l'on fait ? Déjà, on essaye de le dire et ensuite, on fait passer le message aux salariés qu'il faut être dans l'action. Et donc faire grève. » /...

Du côté des services, tous dénoncent l'austérité volontaire. « Qui dit diminution des budgets, dit postes supprimés et remplacés par des contractuels, une main-d'œuvre considérée plus malléable. Ainsi, ce sont les services publics qui perdent en qualité et ce sont les plus défavorisés qui sont les premiers touchés. C'est de toute cette logique et cette dynamique presque macabre dont on voudrait pouvoir sortir. »

Extrait actuRennes le 30 /04/2025

Réforme des retraites : « On n'a pas tourné la page »

.../ Dans la rue, la colère reste vive. « Deux ans après, la lutte continue », affirme Pierre, syndicaliste. « Nous exigeons le retrait de la réforme et le retour de la retraite à 60 ans pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses. » Pour Force Ouvrière, cette manifestation n'est liée à aucun calendrier électoral. « On appelle à se mobiliser de manière totalement indépendante. Il n'y a aucune jonction avec un quelconque agenda politique », précise une responsable syndicale, Justine Marti. « On n'a pas tourné la page et on ne peut pas accepter cette logique mortifère. Partir à la retraite à 64, 65 ou 66 ans, c'est juste inacceptable. Nous, on demande le retour à 60 ans après 37,5 annuités. »

Alors que la foule commençait à se mettre en mouvement, Justine Marti poursuivait son propos. « Cette réforme est passée au forceps. 77 % des Français y sont opposés. Tant que cette question démocratique n'est pas purgée, on ne lâchera rien. Notre rôle en tant que syndicat est de permettre aux salariés publics et privés de s'organiser pour construire la mobilisation et le rapport de force. Nous sommes convaincus que le gouvernement renoncera que par une grève dans la reconduction. Il nous créer un blocage dans le pays et acculer le premier ministre à reculer. »

Extrait actuRennes le 05/06/2025

« Réinventons ensemble des jours heureux », l'appel à la mobilisation des syndicats ce jeudi

.../ Malgré l'entrée en vigueur de la réforme des retraites, les représentants des salariés n'ont pas dit leur dernier mot. « On ne tourne pas la page », martèle Fabrice Lerestif, secrétaire général de FO 35. Pour lui, comme pour ses homologues, cette réforme, toujours largement rejetée par la population, reste un symbole d'inégalité. « Trois quarts des Français considèrent cette transformation injuste, et nous continuons à le faire savoir dans la rue », rappelle-t-il.

Un message d'espoir face à la résignation

Face à un premier ministre jugé autoritaire et sourd aux revendications, les syndicats insistent sur la nécessité de rester unis contre les discours « malhonnêtes » du Gouvernement. « C'est quand on est divisés que les idées réactionnaires prospèrent, souligne Fabrice Lerestif. Le dialogue social est à l'arrêt. On fait face à des brutes et à des truands », lâche-t-il.

Selon lui, les déficits invoqués pour justifier la réforme sont en grande partie dus aux exonérations de cotisations sociales et à l'inaction face à l'évasion fiscale. « La Cour des comptes parle de 77 milliards d'euros d'exonérations patronales et de 100 milliards de fraude. On vide les caisses, puis on accuse les salariés de coûter trop cher », dénonce-t-il.

Au-delà des chiffres et des revendications, les syndicats souhaitent avant tout adresser un message fort à celles et ceux qui doutent encore de l'utilité de la mobilisation. « Il faut dire aux personnes, qui désespèrent, que nous, syndicalistes, n'acceptons pas cette situation et que nous poursuivons le combat », affirme Fabrice Lerestif.

Plus que jamais, le militant veut maintenir une forme de résistance collective. « On continuera de dénoncer les mensonges et les vols », insiste-t-il, avant de conclure avec gravité : « Il faut se battre. La résignation, c'est un suicide ».

Extrait RennesInfos Autrement le 30 /04/2025

« La bataille des retraites doit reprendre » : plus de 250 manifestants dans la rue à Rennes

Pour rappeler au gouvernement que la retraite à 64 ans doit être abrogée, plus de 250 manifestants se sont rassemblés à Rennes, ce jeudi 5 juin.



Plus de 250 personnes ont défilé à Rennes ce jeudi 5 juin contre le passage de la retraite à 64 ans. (Le Télégramme / Claire Staas)

Ce jeudi 5 juin, les députés ont adopté une résolution demandant l'abrogation du passage à la retraite à 64 ans. Un texte qui n'aura pas de valeur juridique contraignante et qui ne devrait pas être suivi par l'exécutif. Pour rappeler leur volonté d'abroger cette loi passée par 49.3 en mars 2023, les syndicats se sont donné rendez-vous dans la rue dans de nombreuses villes françaises.

À Rennes, la manifestation démarrait à 11 h, place de la République. Plus de 250 manifestants ont marchés à travers les rues du centre-ville. Chose rare, la CGT, Force ouvrière (FO) et la Fédération syndicale unitaire (FSU) ont défilé unitairement avec les mouvements de jeunesse, notamment le syndicat étudiant Union Pirate.

« Il est essentiel que la bataille des retraites reprenne », indique Justine Marti, secrétaire départemental de FO lycées et collèges. « On ne peut pas accepter un départ à 64 ans. Il faut pouvoir arrêter à 60 ans. C'est une bataille importante ».

Pour un autre militant FO, c'est sur le « manque de dialogue social avec le gouvernement » que le bat blesse. Il refuse « le silence et la résignation ».

Le Télégramme le 05 juin 2025

Unité, lucidité, combativité ! Qu'attendons-nous pour résister, revendiquer et reconquérir ?

Réunie à Rennes le 20 Juin 2025, la Commission Exécutive de l'UD FO 35 fait sienne l'analyse de Léon Jouhaux « *l'Unité des travailleurs imposera la Paix au monde* ».

Pourtant, partout dans le monde aujourd'hui, les conflits détruisent la vie des travailleuses, des travailleurs et les « économies de guerre » étouffent leurs légitimes revendications au rang desquelles l'emblématique retraite par répartition à 60 ans.

L'UD FO 35 ne tourne pas la page de la contre-réforme des retraites Macron/Borne de 2023 et elle l'a réaffirmé le 5 juin dernier dans l'unité avec la CGT et la FSU sur la base de revendications claires.



FO 35 rappelle que l'immense majorité de la population salariée aspire toujours à l'abrogation de cette loi. Pour l'UD FO 35, le retour à la retraite à 60 ans à taux plein après 37,5 annuités est une urgence vitale et une nécessité.

Il nous appartient également de défendre becs et ongles nos services publics dépecés par les coupes budgétaires avec des conséquences dramatiques.

FO 35 apporte tout son soutien à la famille de Mélanie GRAPINET, à ses proches, aux collègues de l'établissement et plus largement à tous les personnels de l'Éducation nationale endeuillés ce 10 juin. La question se pose des moyens sans cesse réduits pour l'encadrement des élèves quand on sait le manque cruel d'infirmières, médecins scolaires, conseillers principaux d'éducation, psychologues et assistants sociaux.

Et pourtant l'argent est là : aux 100 Milliards d'euros qu'engrangent les actionnaires du CAC 40, s'ajoutent environ 100 Milliards d'euros annuels d'évasion fiscale des grosses fortunes en France. Ce sont les mêmes dont les entreprises bénéficient d'exonérations et autres aides sans contrepartie.

Pendant ce temps, ils font subir des plans de suppression d'emplois d'une grande violence.

FO 35 revendique l'interdiction des licenciements dans le secteur privé comme, désormais, aussi dans le secteur public ainsi que l'arrêt des destructions de nos services publics.

FO 35 exige la restitution intégrale des exonérations des cotisations, qui constituent notre salaire différé. Ces exonérations visent à terme à remettre en cause toutes les formes de la protection sociale.

La Sécurité Sociale, conçue pour protéger les travailleurs et travailleuses et faire face collectivement et solidairement aux aléas de la vie, fêtera ses 80 ans (octobre). Plus que jamais, le combat continue.

Face aux coups portés de toutes parts à la classe ouvrière, constater et dénoncer ne peuvent suffire.

Dans ce cadre, il aurait été utile que notre confédération prenne une initiative quand elle est sortie légitimement du conclave sur les retraites et qu'elle s'adresse aux autres organisations syndicales pour construire une riposte collective.

La grève générale ne se décrète pas, certes, mais elle s'organise et il y a urgence. Assez de tergiversations et de diversions ! Agir enfin pour ne plus subir ! Résister, revendiquer pour reconquérir.

Adoptée à l'unanimité





L'UD aux côtés de ses militantes et militants !

ÉLECTIONS

FEC FO

Espacil FO en tête

Les élections au CSE viennent de se dérouler dans cette entreprise dédiée au logement social.

Avec 117 voix et 4 élus titulaires FO arrive en tête.



Bravo à Isabelle et son équipe

FO SPS

Hospitaliers et territoriaux FO mobilisés le 3 juin en défense des services publics



FO SOLOCAL

Jeudi 12 juin rassemblement de nos camarades FO de l'entreprise Solocal de Cesson Sévigné en défense de leurs salaires et conditions de travail.



FNEC-FP FO

Stage F3SCT inter-régional du 11 au 12 juin



Un stage des élus F3SCT (ex CHSCT) : quatre représentants départementaux bretons, deux représentants académiques et un représentant de la Vienne (86).

Merci à Max (secrétaire fédéral secteur juridique et élu au F3SCT du ministère) pour son expertise et son adaptabilité aux diverses situations de chacun, en apportant des outils pour la défense des collègues auprès d'une administration qui oublie ses obligations de protection et de santé envers tous ses agents.



L'UD a organisé une journée de formation syndicale le 23 mai 2025 à l'attention des camarades qui défendent les salariés lorsqu'ils sont convoqués à un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement.

Le matin, nous avons divisé les camarades en deux groupes, d'un côté celles et ceux qui ont une longue expérience par leur mandat de Conseillers du salarié et, de l'autre, les camarades qui voulaient en savoir plus sur cet exercice syndical. Le premier groupe a partagé les difficultés rencontrées mais aussi les réussites

obtenues lors des accompagnements de salariés convoqués par leur employeur. Le deuxième groupe a reçu une formation juridique de base pour harmoniser les connaissances et les outils. L'après-midi, en plénière, a été dédié à la présentation du mandat.

La journée s'est clos par groupe de deux : un camarade a raconté à un autre un entretien qu'il avait vécu et qu'il l'avait marqué.
Merci Céline et Fabienne



▶ **À NOTER
DANS VOTRE AGENDA**

LE MAITRON

MÉMOIRE DE L'HISTOIRE OUVRIÈRE

PRIX LIBRE

Prix de revient
5,30€

**CINÉ-DÉBAT LUNDI 15 SEPTEMBRE
A 20 HEURES
AVEC L'AUTEURE
ET RÉALISATRICE
MICHÈLE ROLLIN
CINÉMA ARVOR (RENNES)**



Assemblée Générale UD FO

**vendredi 19 septembre 2025
9H30**

Présidée par Zainil NIZARALY
Secrétaire général
de la Fédération de l'Équipement,
Environnement, Transport
et Services (FEETS)



UNION LOCALE VITRÉ

45 rue de Paris - 35500 VITRÉ

Permanence SANS RDV

Gratuit

Accueil et conseils

On vous accueille le

1er vendredi de chaque mois

de 11h à 14 h

COMMISSION HANDICAP

Permanences Handicap-Emploi

et Accès aux droits des accompagnants

**Sur rendez-vous tous les 3^{èmes} mercredis
de chaque mois tél. : 02.99.65.36.60**

L'UD VOUS INFORME :

L'UD sera fermée
du vendredi 1^{er} août à 16H00
au lundi 18 août à 8H00

Pendant ces 2 semaines permanences téléphoniques pour des **cas d'urgence** :

Semaine 32 (du lundi 4 au vendredi 8 août) :

- Justine** [07 50 97 10 68]
- Jacques** [06 32 15 95 91]
- Philippe** [06 81 51 87 11]

Semaine 33 (du lundi 11 au vendredi 15 août) :

- Jacques** [06 32 15 95 91]
- Philippe** [06 81 51 87 11]
- Vincent** [06 68 12 57 20]

CLIN D'ŒIL DU PATOCHE



ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ▶ **Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.**
- ▶ **Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.**
- ▶ **Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.**
- ▶ **Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.**
- ▶ **Revalorisation des pensions.**

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

Nos stages

STAGES CFMS 2025

DÂTES	INTITULÉ	DURÉE
Semaine 40 du lundi 29 SEPT. au vend. 03 OCT.	1^{er} NIVEAU	5 jours
COMPLET	CONNAÎTRE SES DROITS	3 jours
Semaine 45 du lundi 03 au vendredi 07 NOV.	SSCT (pris en charge financièrement par l'employeur)	5 jours

ATTENTION ! la confédération demande une inscription par e-fo ...
 N'hésitez pas à nous contacter si souçi pour s'inscrire.

SI LES DATES NE VOUS CONVIENNENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique DANS LES DÉPARTEMENTS 22, 29 OU 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

Nos Unions Locales

RENNES
 35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
 ulforennes@gmail.com
 Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO
 8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
 ulfostmalo@wanadoo.fr
 Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

FOUGÈRES
 7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES
02.99.99.00.49
 ulfofougeres@orange.fr
 Le mardi après-midi

VITRÉ
 45, rue de Paris 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
 ulfovitre@orange.fr

REDON
 1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.48
06.81.09.51.02
 fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES



35

*Informier
 Conseiller
 Défendre
 Représenter
 Accompagner*

L'AFOC 35

ASSURE SES PERMANENCES SUR RDV

**CONTACTEZ-NOUS :
 TÉL. : 02 99 65 36 66**

POUR PLUS D'INFOS :



Pensez à vos timbres : commande, paiements et suivi sur eFO.

TIMBRES 2025 : 5,50 €
 tresorerie.udfo35@orange.fr